Nations Unies S/PV.7915



Conseil de sécurité

Soixante-douzième année

Provisoire

7915e séance
Mercredi 5 avril 2017, à 10 heures
New York

Président :	Mme Haley	(États-Unis d'Amérique)
Membres :	Bolivie (État plurinational de)	M. Llorentty Solíz
	Chine	M. Liu Jieyi
	Égypte	M. Aboulatta
	Éthiopie	M. Alemu
	Fédération de Russie	M. Safronkov
	France	M. Delattre
	Italie	M. Cardi
	Japon	M. Bessho
	Kazakhstan	M. Umarov
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Rycroft
	Sénégal	M. Seck
	Suède	M. Skoog
	Ukraine	M. Yelchenko
	Uruguay	M. Rosselli

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Lettre datée du 27 mars 2017, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2017/260)

17-09078 (F)







La séance est ouverte à 10 heures.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Lettre datée du 27 mars 2017, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2017/260)

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la République arabe syrienne à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Kim Won-soo, Secrétaire général adjoint et Haut-Représentant pour les affaires de désarmement, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne maintenant la parole à M. Kim Won-soo.

M. Kim Won-soo (*parle en anglais*) : Je tiens à vous remercier, Madame la Présidente, de me donner l'occasion d'informer le Conseil sur le dossier chimique syrien, en application des résolutions 2118 (2013), 2235 (2015) et 2319 (2016) du Conseil de sécurité. Mais c'est le cœur lourd que je vais m'y employer.

Depuis hier, je suis en contact étroit avec le Directeur général de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC). J'ai également rencontré le Chargé d'affaires de la République arabe syrienne à New York.

Je vais tout d'abord présenter au Conseil de sécurité les informations les plus récentes faisant état de l'utilisation d'armes chimiques à Khan Cheikhoun, dans la province d'Edleb, en Syrie. À ce stade, des informations continuent de nous parvenir et les détails de l'attaque ne sont pas entièrement connus. Mais, d'après les dernières informations rapportées par les médias, une attaque chimique serait susceptible d'avoir causé la mort d'au moins 70 civils et fait peut-être plus de 200 blessés. Le Secrétaire général et le Directeur général de l'OIAC ont publié des déclarations dans lesquelles ils se déclarent gravement préoccupés par ces informations et réaffirment leur condamnation de toute utilisation d'armes chimiques.

Je suis en contact étroit avec le Directeur général depuis que les premiers rapports nous sont parvenus hier. Il m'a informé que la Mission d'établissement des faits de l'OIAC s'emploie activement à collecter et analyser les renseignements provenant de toutes les sources disponibles et sera prête à déployer une équipe le plus rapidement possible.

Si ces informations sont confirmées, il s'agirait de la plus importante attaque à l'arme chimique en République arabe syrienne depuis celle qui a frappé la Ghouta orientale en août 2013. Selon certaines informations, cette attaque aurait été commise au cours d'une frappe aérienne sur une zone résidentielle. Toutefois, les vecteurs de cette attaque présumée n'ont pas encore pu être définitivement confirmés.

Certains rapports ont également indiqué que les symptômes présentés après l'attaque incluaient problèmes respiratoires, vomissements, pertes de connaissance, écume à la bouche et contraction des pupilles (myosis). C'est ce que l'on peut voir sur des vidéos qui ont été diffusées sur les réseaux sociaux et qui auraient été prises sur les lieux de l'attentat.

Durant mes discussions hier avec le Chargé d'affaires de la République arabe syrienne, il a déclaré que son gouvernement niait avoir utilisé des armes chimiques dans cette attaque ou dans tout autre.

Je vais à présent commencer mon exposé mensuel sur les travaux concernant le dossier chimique syrien.

Premièrement, j'aborderai la destruction. Ces trois dernières années, suite à la déclaration initiale de la Syrie, toutes les matières chimiques déclarées et le matériel connexe ont été supprimés ou détruits. Quatre hangars et sept tunnels ont été neutralisés. Il reste encore à vérifier qu'un hangar et deux installations fixes en surface ont été neutralisés.

Ce travail est encore en attente, essentiellement en raison de l'insécurité qui règne autour de ces installations. Pour que ces travaux soient achevés, l'OIAC, la République arabe syrienne et le Bureau des services d'appui aux projets ont prorogé l'accord tripartite jusqu'à la fin de cette année.

Deuxièmement, s'agissant de l'évaluation des déclarations, l'OIAC travaille depuis trois ans avec la République arabe syrienne pour évaluer et vérifier la déclaration faite par le pays. Un certain nombre de questions relatives à la déclaration de la Syrie sont toujours pendantes. Les consultations de haut niveau

entre l'OIAC et le Gouvernement syrien pour régler ces questions en suspens reprendront à La Haye au début du mois de mai.

En février, l'OIAC a commencé sa première inspection du Centre syrien d'études et de recherches scientifiques. Au cours de cette inspection, les inspecteurs de l'OIAC ont prélevé des échantillons, lesquels sont en cours d'analyse dans les laboratoires désignés de l'OIAC.

Troisièmement, concernant les enquêtes sur les allégations d'attaques chimiques, la Mission d'établissement des faits de l'OIAC examine actuellement un certain nombre d'incidents ayant eu lieu au cours des derniers mois. Elle est en train de mettre la dernière main à son rapport, qui devrait être terminé d'ici à quelques semaines. Si le rapport de la Mission d'établissement des faits concluait qu'un incident avait probablement voire assurément impliqué l'utilisation de produits chimiques toxiques comme arme, cela permettrait de déclencher les travaux du Mécanisme d'enquête conjoint OIAC-ONU visant à attribuer les responsabilités de cette utilisation.

La capacité d'enquête du Mécanisme d'enquête conjoint est désormais opérationnelle. Elle est basée à La Haye, compte tenu de la nécessité évidente de travailler en étroite collaboration avec les équipes de l'OIAC. Elle sera tout à fait prête à entamer ses travaux dès que la Mission aura établi ses conclusions. La structure d'appui politique et autre du Mécanisme d'enquête conjoint à New York est elle aussi opérationnelle, et un bureau de liaison à Damas sera prochainement mis en place.

Comme ce fut le cas par le passé, j'espère que tous les membres du Conseil de sécurité, ainsi que tous les États Membres qui sont en mesure de le faire, fourniront informations et accès à la Mission et au Mécanisme afin de faciliter la collecte d'éléments de preuve en vue d'établir les faits.

Le Secrétaire général est profondément troublé par les allégations persistantes d'emploi d'armes chimiques à Khan Cheikhoun et ailleurs en Syrie. Le Secrétaire général rappelle que le Conseil de sécurité a affirmé à plusieurs reprises qu'il considérait que l'emploi d'armes chimiques, où que ce soit, constitue une menace contre la paix et la sécurité internationales et que l'emploi d'armes chimiques constitue une violation grave du droit international.

Sur cette base, la communauté internationale a déployé des efforts considérables, comme l'atteste la succession de trois missions conjointes de l'OIAC et de l'ONU ces quatre dernières années, pour empêcher que l'impunité de l'utilisation d'armes chimiques ne continue de se renforcer.

Malgré ces efforts, toutefois, il est profondément troublant d'être les témoins des conséquences tragiques de la poursuite de l'utilisation d'armes chimiques contre des civils innocents. Nous remercions le Conseil de sécurité de s'occuper de cette question en étant uni dans l'action, notamment par le biais du Mécanisme d'enquête conjoint qu'il a créé et dont il a renouvelé le mandat.

Pour notre part, nous assurons de nouveau les membres du Conseil de sécurité que les secrétariats de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques et de l'Organisation des Nations Unies apporteront tout l'appui possible aux activités de la Mission d'établissement des faits de l'OIAC et du Mécanisme d'enquête conjoint pour leur permettre de s'acquitter de leurs mandats de façon indépendante, impartiale et professionnelle. Nous attendons avec intérêt les délibérations du Conseil de sécurité et espérons continuer à recevoir ses directives.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Kim Won-soo de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil de sécurité qui souhaitent faire une déclaration.

M. Delattre (France) : Je voudrais commencer par remercier la présidence américaine d'avoir accédé à notre demande de convoquer une réunion d'urgence du Conseil de sécurité, et vous féliciter, Madame la Présidente, pour votre accession à la présidence. Je voudrais également remercier M. Kim Won-soo pour sa présentation et pour son action, dans les deux dernières années, comme Haut-Représentant pour les affaires de désarmement.

Après six années de conflit en Syrie marquées par la violence la plus effroyable contre la population civile et notamment par l'emploi avéré et répété d'armes chimiques par le régime syrien contre son propre peuple, en particulier au gaz de chlore, nous nous sommes une nouvelle fois réveillés hier en apprenant qu'une attaque ignoble venait d'être commise à Khan Cheikhoun, au sud d'Edleb. Cela ne peut que nous rappeler cette terrible journée du 21 août 2013, après les attaques chimiques commises par le régime dans la Ghouta, en banlieue de Damas, dont les images insoutenables hantent les mémoires.

Cette horreur chimique qui ne date pas d'hier et qui ne devrait donc surprendre personne marque une étape supplémentaire dans la descente vers l'abîme de la tragédie syrienne. Les faits sont extrêmement choquants et extrêmement graves. Une nouvelle fois, des substances toxiques létales ont été utilisées et larguées depuis les airs. Le bilan s'élève actuellement à près de 100 morts, asphyxiés, dont une dizaine d'enfants. Et il y aura sans doute davantage de victimes. Les symptômes, rapportés par les personnes sur place et visibles sur les images de l'attaque, ne sont pas caractéristiques du chlore mais laissent penser à l'emploi d'une substance bien plus agressive. Il s'agit de l'exaction la plus meurtrière depuis les attaques à grande échelle commises par le régime syrien en août 2013 dans la Ghouta, où plus de 1000 personnes ont perdu la vie.

La France, par la voix de ses plus hautes autorités, a fermement condamné ce carnage, nouvelle preuve de la barbarie qui frappe la population syrienne depuis plusieurs années. Alors que certains prétendent qu'il s'agit d'une frappe contre un entrepôt d'armes chimiques appartenant aux « terroristes », je tenais à rappeler de simples faits, et notamment trois d'entre eux. D'une part, il n'y a pas eu d'incendie, alors qu'une telle frappe aurait provoqué un feu dont les conséquences auraient été bien plus graves pour les populations civiles. D'autre part, il s'agit d'une zone où l'armée et l'aviation syriennes sont précisément en train d'opérer, et d'ailleurs, de nouvelles frappes ont été observées dans la région d'Edleb hier. Enfin, la responsabilité des forces aériennes syriennes a d'ores et déjà été mise en cause pour l'usage de chlore comme arme chimique à trois reprises au moins, de manière irréfutable, par les conclusions du Mécanisme d'enquête conjoint de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) et de l'Organisation des Nations Unies, mandaté par le Conseil.

Les atrocités d'hier, qui sont constitutives de crime de guerre, s'ajoutent aux nouveaux soupçons d'usage de chlore à la fin du mois dernier et aux multiples cas rapportés depuis plusieurs mois, en particulier à Alep au mois de décembre 2016. Ces atrocités illustrent tragiquement la folie destructrice du régime de Bashar Al-Assad, que même ses soutiens – nous le voyons aujourd'hui – ne sont pas en mesure d'empêcher, et dont le silence équivaut à cautionner ces actes barbares. Ce nouveau déchaînement de violence confirme que tant qu'il n'y aura pas eu de transition politique crédible, nul ne pourra garantir la paix et la sécurité du peuple syrien ni le retour à la stabilité du Moyen-Orient. Il faut donc mettre en œuvre sans délai la transition politique que le Conseil a souhaitée et approuvée en adoptant à l'unanimité la résolution 2254 (2015) et le Communiqué de Genève (S/2012/522, annexe). C'est, depuis l'origine, la position de la France.

Toute la lumière doit être faite au plus vite sur les détails de ce massacre ignoble. L'OIAC s'est immédiatement saisie de ces allégations. Mon pays apporte son plein soutien à la Mission d'établissement des faits de l'OIAC et au Mécanisme d'enquête conjoint OIAC-ONU pour qu'ils puissent enquêter au plus vite. L'ensemble des allégations d'utilisation d'armes chimiques doit faire l'objet d'une enquête et d'un suivi appropriés.

Mais cela ne suffit naturellement pas. Il est impératif que les responsables de ces attaques répondent de leurs actes et soient traduits en justice. Il est plus que temps que la communauté internationale marque un coup d'arrêt aux crimes du régime syrien. Aucune alliance politique ne peut justifier de fermer les yeux sur des atrocités de masse, de temporiser, de finasser, de détourner l'attention du monde sur d'autres tragédies, bref, de nier les évidences.

La Russie, en tant que garante de la trêve établie le 29 décembre 2016 et en tant que membre permanent du Conseil de sécurité, porte une responsabilité particulière qu'elle doit aujourd'hui assumer, aux côtés de tous les membres du Conseil. Dans ce contexte, la France, le Royaume-Uni et les États-Unis ont pris l'initiative de porter un projet de résolution susceptible, nous l'espérons, de réunir la communauté internationale autour d'une ligne claire, autour d'une ligne de fermeté et de refus de l'inacceptable.

Face aux faits attestant l'usage répété, méthodique, barbare d'armes de destruction massive, en l'occurrence d'armes chimiques, contre des populations civiles de surcroît, l'inaction et l'immobilisme ne peuvent pas être des options. Notre crédibilité collective, comme gardiens de la paix et de la sécurité internationales, et notre crédibilité individuelle, comme États engagés dans la lutte contre la prolifération des armes de destruction massive, sont en jeu. Il en va du respect du droit international humanitaire. Il en va de notre capacité à rétablir une norme collective ouvertement bafouée, celle de l'interdiction d'emploi d'armes chimiques contre les populations civiles, que la communauté internationale, il y a presqu'un siècle, avait entrepris de prohiber à jamais.

Nous avons une responsabilité collective à protéger le régime de non-prolifération chimique qui

avait fait l'objet d'un consensus responsable au sein du Conseil jusqu'ici, mais qui se délite aujourd'hui sous nos yeux. Le risque est qu'avec lui se délite aussi l'ensemble des régimes de non-prolifération que nous avons bâtis ensemble, patiemment, jour après jour, au cours des dernières décennies. La réapparition de ces armes en Syrie, y compris aux mains de Daech, sans que le système international ne soit en mesure de réagir, envoie un signal d'impunité qui n'est pas acceptable et qui est extraordinairement dangereux. L'ensemble des capacités chimiques syriennes doivent être démantelées pour protéger les populations syriennes et, au-delà, notre sécurité collective.

Dans le brouillard de ce monde, il y a des moments de vérité où on ne peut plus finasser ou fuir ses responsabilités. Les fondamentaux de nos valeurs, du droit et de notre sécurité sont en jeu.

Les valeurs. Qui pourrait ne pas condamner ceux qui ont assassiné de sang-froid, dans les conditions les plus abjectes, les plus atroces, des femmes et des enfants innocents? N'est-ce pas la négation de toute civilisation?

Le droit. Le Conseil de sécurité a été unanime pour estimer qu'il fallait condamner les responsables de ces meurtres à l'arme chimique. Qu'attendons-nous pour mettre en œuvre le droit que nous avons-nous-mêmes contribué à édicter?

S'agissant enfin de notre sécurité, si nous fermons les yeux sur l'usage d'armes chimiques contre les populations civiles, quelle légitimité aurons-nous demain pour condamner le terrorisme nucléaire ou les tentatives d'apocalypse bactériologique? Qui peut assumer une telle responsabilité devant l'histoire?

Il y a quelques semaines, j'appelais ici-même chacun d'entre nous à mesurer et assumer ses responsabilités (voir S/PV.7893). Ne nous y trompons pas : l'absence de consensus au sein du Conseil le 28 février pour sanctionner l'usage avéré d'armes chimiques par le régime syrien a déjà constitué, malheureusement, un signal fort d'impunité. Le massacre abject de Khan Cheikhoun est un terrible rappel à la réalité et à notre responsabilité. Le moment est donc venu d'agir, collectivement, en conscience, avec toute la fermeté requise face à l'utilisation d'armes de destruction massive. Je forme l'espoir que nous pourrons enfin nous rassembler pour réaffirmer, ensemble, l'interdiction de l'emploi d'armes chimiques. Le monde nous regarde, et il regarde en particulier ceux qui, en protégeant un régime indéfendable, se rendraient complices de ses crimes les plus odieux.

M. Rycroft (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Le 28 février (voir S/PV.7893), j'ai posé une question simple au Conseil de sécurité, à savoir, allons-nous agir contre ceux qui ont utilisé des armes chimiques en Syrie? Nous avons eu la possibilité ce jour-là d'adopter un projet de résolution (S/2017/172) qui aurait permis de faire exactement cela – qui nous aurait permis de prendre des mesures contre le régime d'Assad et contre Daech, dont l'emploi d'armes chimiques a été prouvé par le mécanisme que nous avons mis en place. Nous aurions pu envoyer un message clair ce jour-là, un signal clair indiquant que l'utilisation de ces terribles armes et les violations du droit international auraient des conséquences, un signal clair de l'unité du Conseil de sécurité, de l'unité mondiale, contre l'utilisation de ces armes. Toutefois, après que la Russie et la Chine aient mis leur veto à ce projet de résolution, il semble que le seul message envoyé à Al-Assad ait été un message d'encouragement.

Hier, nous avons vu les conséquences de ces veto. Ces conséquences sont imprimées sur les visages médusés des enfants de Khan Cheikhoun, probablement assassinés par un régime qui ne s'arrêtera à rien pour rester au pouvoir. L'histoire nous jugera tous pour la manière dont nous réagissons à ces images inoubliables et impardonnables montrant des innocents qui avaient déjà tant souffert avant l'attaque d'hier. Combien de temps allons-nous rester assis et prétendre que les décisions prises dans cette salle n'ont pas de conséquences, que les veto n'ont pas d'incidence sur la vie d'hommes, de femmes et d'enfants innocents?

La Russie affirme que l'opposition en est le responsable, qu'une frappe aérienne menée par le régime a touché un dépôt de munitions de l'opposition. Rien ne suggère cependant que des acteurs non étatiques présents en Syrie soient dotés d'armes chimiques dont les effets correspondraient aux symptômes que nous avons observés hier. La Russie se contentera de dire que nous n'avons pas suffisamment d'informations sur cette attaque. Tout indique pourtant que cette attaque a duré plusieurs heures et que des aéronefs ont été utilisés. Nous observons tous les signes d'une attaque à l'agent neurotoxique capable de tuer plus de 100 personnes et de faire des centaines de blessés. Si cela n'est pas suffisant pour exiger notre mobilisation, que faudra-t-il? Il n'y a qu'une force aérienne qui utilise ce type d'armes en Syrie. Il n'y a qu'une partie à ce conflit dont l'Organisation

pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) estime que sa déclaration au titre de la Convention sur les armes chimiques comporte « des lacunes, des incohérences et des anomalies ». Une seule partie continue de bloquer l'accès des inspecteurs à ses installations. Cela ne semble pas être le travail de terroristes. Cela ne semble pas être le travail de l'opposition. Cette attaque porte toutes les empreintes du régime d'Assad, et l'utilisation d'armes chimiques est un crime de guerre.

Que l'on ne s'y trompe pas : ce régime semble déterminé à tourner en ridicule le cessez-le-feu soutenu par la Russie. La Russie bloque l'action du Conseil en prétendant que nous pourrions compromettre le processus d'Astana. Pourtant, la seule chose qui compromet le processus d'Astana c'est Al-Assad, ce même homme qu'ils cherchent à protéger. La Russie a déployé toute sa puissance armée pour lui venir en aide. Ils ont réduit Alep en ruines et déplacé des centaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants – le tout au nom de la lutte contre le terrorisme. Et que reçoit la Russie en retour? Al-Assad humilie la Russie sous les yeux du monde en intensifiant ses attaques et en réduisant à néant le cessez-le-feu d'Astana. Al-Assad humilie la Russie en montrant à quel point la promesse faite par la Syrie de se débarrasser de toutes ses armes chimiques était vide.

Si la Russie veut recouvrer sa crédibilité, elle devra se tenir à nos côtés pour condamner cette attaque et exhorter l'OIAC à mener une enquête dans les plus brefs délais. Elle se joindra à nous pour appeler à fournir un appui total à l'équipe chargée de l'enquête et à coopérer pleinement avec elle. Elle appuiera, au lieu d'entraver, les efforts que nous déployons pour renforcer l'application du principe de responsabilité grâce aux travaux essentiels du Mécanisme d'enquête conjoint. Il faut sans plus attendre pourvoir les postes de direction au sein du Mécanisme. Celui-ci doit être doté des capacités techniques et analytiques nécessaires pour s'acquitter de la tâche qui l'attend. Si la Russie n'obtempère pas et reprend ses pratiques anciennes, en défendant l'indéfendable, nous ne nous laisserons pas décourager. Le Royaume-Uni et ses alliés continueront de rechercher la justice pour les victimes des attaques à l'arme chimique, en Syrie et ailleurs. Nous continuerons de rechercher d'autres moyens d'agir. Les sanctions annoncées le mois dernier par l'Union européenne à l'encontre de militaires syriens montrent qu'il reste possible de prendre des mesures pour amener des individus à rendre des comptes, que nous pouvons toujours montrer que l'utilisation d'armes chimiques a des conséquences.

Toutefois, tant que la Russie ne changera pas de mode opératoire, le Conseil de sécurité restera bloqué. C'est la triste réalité à laquelle le monde s'est habitué. Il nous voit comme une table de diplomates qui ne font rien, qui ont les mains liées derrière le dos et sont tributaires de l'intransigeance russe. Le monde ne doit cependant pas se faire d'illusions. Ce que fait la Russie dans cette salle ne cause pas l'inaction; défendre l'indéfendable cause de la souffrance. Toute utilisation abusive de son droit de veto a des conséquences. Pour la population de Khan Cheikhoun, ces conséquences sont inimaginables.

Je conclus en demandant à la Russie : quel est son plan pour mettre un terme à ces attaques terribles et insensées? Nous avions un plan et nous avions l'appui. Ils l'ont rejeté pour protéger Al-Assad. Il est maintenant temps d'arrêter de bloquer et de rendre service, en s'associant au consensus des autres membres du Conseil de sécurité. Notre projet de résolution condamne cette attaque et appelle à tirer des conséquences. Les 15 membres du Conseil de sécurité doivent être en mesure de condamner cette attaque et toute autre attaque à l'arme chimique. Nous comptons sur l'appui unanime des membres.

M. Llorentty Solíz (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : Le Conseil de sécurité se réunit aujourd'hui alors que vient de se produire un terrible événement. L'État plurinational de Bolivie condamne fermement l'utilisation d'armes chimiques et d'agents chimiques comme arme; elle est injustifiable et criminelle indépendamment de la raison, du lieu, du moment ou de l'identité des auteurs. Les responsables de l'utilisation d'armes chimiques doivent faire l'objet d'enquêtes approfondies, être jugés et sanctionnés avec la plus grande rigueur. L'emploi d'armes chimiques constitue une violation des obligations établies par le droit international ainsi qu'une menace à la paix et à la sécurité internationales. La Bolivie exige que soit menée une enquête indépendante, impartiale, minutieuse et concluante qui doit être complètement dépolitisée. À cet égard, nous réitérons notre appui à l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) et au Mécanisme d'enquête conjoint OIAC-ONU pour qu'ils puissent, conformément à leurs mandats, s'acquitter des tâches susmentionnées.

Nous tenons également à condamner vigoureusement toute attaque contre des civils innocents ou des infrastructures civiles dans le contexte

de ce conflit ou de tout autre conflit. Nous réitérons l'obligation faite à toutes les parties de garantir la sécurité et l'intégrité des personnes qui sont prises au piège de ce conflit. Nous réaffirmons que l'emploi d'armes chimiques constitue un crime grave qui menace la sécurité internationale. Nous exprimons également nos sincères condoléances aux familles des victimes et au peuple syrien, et appelons à la poursuite des efforts pour parvenir à une paix durable.

En ce qui concerne la note (S/2017/260, pièce jointe) présentée le 23 février par le Directeur général de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques sur le processus de vérification des armes chimiques en Syrie, nous nous félicitons que le Secrétariat ait « vérifié la destruction de 24 des 27 installations de fabrication d'armes chimiques déclarées par la République arabe syrienne ». Nous espérons que la situation en matière de sécurité en Syrie s'améliorera pour permettre la vérification des installations restantes. Toujours selon la même note, « tous les produits chimiques déclarés par la République arabe syrienne qui avaient été retirés de son territoire en 2014 ont maintenant été détruits ».

Nous tenons à souligner ici la volonté affichée par le Gouvernement syrien de se conformer à ses obligations internationales. Nous nous félicitons par ailleurs que le Mécanisme d'enquête conjoint continue de renforcer ses capacités opérationnelles en rouvrant son bureau des investigations au siège de l'OIAC et en accomplissant son travail de la manière la plus méthodique, technique et fiable qui soit.

La Bolivie en appelle à l'unité du Conseil de sécurité. Cette salle ne doit pas être utilisée comme une caisse de résonance de la propagande de guerre. Ce doit être un lieu en lequel la communauté internationale doit pouvoir avoir confiance et qui ne doit pas être utilisé comme un pion sur l'échiquier de la guerre. Seule une enquête permettra de déterminer les auteurs de cet acte, et nous pensons que la façon la plus responsable de procéder n'est pas de décider prématurément qui sont les coupables, mais de garantir une enquête indépendante, impartiale, complète et concluante.

Enfin, je tiens à mettre en exergue les paroles du Secrétaire général, qui nous a rappelé qu'en Syrie, sept années de guerre se sont déjà écoulées et que les souffrances du peuple syrien vont s'aggravant. Nous estimons qu'il incombe au Conseil maintenant et en tout temps de rappeler les causes de cette terrible guerre. Nous ne serions probablement pas assis ici aujourd'hui à déplorer les sept années de guerre et de souffrances du peuple syrien s'il n'y avait pas eu l'invasion de l'Iraq il y a plus de 10 ans et d'autres interventions au Moyen-Orient. J'estime que tous ceux qui ont commis ces crimes doivent également assumer leur responsabilité historique. Nous devons reconnaître que l'ingérence, l'interventionnisme et les politiques visant le changement de régime minent toutes les civilisations créées par les peuples du monde. Nous déplorons et pleurons naturellement les pertes en vies humaines, mais une fois encore, nous en appelons à l'unité du Conseil afin qu'il ne serve pas de caisse de résonance de la propagande de guerre, mais soit un lieu où nous pouvons débattre et convenir des principes fondamentaux consacrés par la Charte des Nations Unies.

M. Liu Jieyi (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine est profondément choquée par les allégations d'emploi d'armes chimiques en Syrie qui ont causé d'immenses pertes civiles, il y a quelques jours. Nous condamnons fermement toutes les attaques contre les civils. La Chine s'oppose fermement à l'utilisation d'armes chimiques par quelque pays, organisation ou personne que ce soit et quelles qu'en soient les circonstances. C'est là une position inébranlable dont la Chine n'a jamais dévié, et personne ne doit la déformer. En Syrie, il y a eu de nombreux cas d'utilisation d'armes chimiques. La Chine appuie l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques et les entités apparentées des Nations Unies qui sont chargées de mener des enquêtes complètes, objectives et équitables sur s tous - je dis bien tous -les cas d'utilisation de produits chimiques comme armes. Les conclusions de ces enquêtes doivent se fonder sur des preuves sérieuses et résister à l'épreuve du temps et des faits. Il est essentiel de faire répondre de leurs actes tous les auteurs et parties responsables dans les cas d'utilisation d'armes chimiques.

Le conflit syrien est entré dans sa septième année et a causé, à ce jour, d'immenses pertes civiles. La Chine partage avec empathie les souffrances du peuple syrien et appelle les différentes parties syriennes à mettre rapidement fin au conflit. Un règlement politique est la seule solution à la crise syrienne. La Chine espère que toutes les parties créeront les conditions propices à un règlement politique plutôt que d'y faire obstacle. La Chine espère, par ailleurs, que la communauté internationale tirera parti des rares possibilités offertes dans le cadre du processus politique, poursuivra ses efforts en vue de parvenir à un règlement politique, intensifiera son appui à l'ONU en tant que principal canal de médiation, soutiendra les travaux de l'Envoyé spécial du Secrétaire général, M. Staffan de Mistura,

exhortera les différentes parties syriennes à consolider le cessez-le-feu et à renforcer la confiance mutuelle, respectera le principe d'un règlement dirigé et contrôlé par les Syriens, tel que préconisé dans les pourparlers de Genève, et insistera sur l'obtention de résultats positifs dans le cadre d'un règlement politique.

La lutte contre le terrorisme est à l'heure actuelle la principale source de préoccupation dans le dossier syrien. La communauté internationale doit renforcer sa coopération, unifier ses méthodes de travail et lutter résolument contre toutes les organisations terroristes figurant sur la liste du Conseil.

Enfin, je tiens à indiquer une fois de plus qu'il est totalement inacceptable que le représentant du Royaume-Uni déforme publiquement la position solennelle d'un autre pays dans la salle du Conseil. Sa logique ne tient pas. Nous espérons que, sur la question des armes chimiques, sur laquelle il y a un consensus au sein de la communauté internationale, il cessera d'utiliser le Conseil de sécurité de manière abusive à ses propres fins politiques, car cela n'est pas dans l'intérêt du peuple syrien, et qu'à l'avenir, le représentant britannique s'abstiendra de ce type de pratique.

M. Bessho (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie la présidence des États-Unis d'avoir organisé la présente séance. Je remercie également le Secrétaire général adjoint, M. Kim Won-soo, de son exposé.

Le Japon est profondément préoccupé par les informations continuant de faire état de l'emploi d'armes chimiques en Syrie, notamment, tout récemment, à Edleb, une tragédie qui aurait frappé plus de 400 personnes. L'utilisation d'armes chimiques n'est pas autorisée et doit être fermement condamnée en toutes circonstances, et ceux qui en sont responsables doivent être identifiés et amenés à rendre des comptes. Je pense que le Conseil de sécurité est d'accord sur ces points fondamentaux.

Face à ces nouvelles allégations en Syrie, nous devons d'abord déterminer si des armes chimiques ont été bel et bien utilisées, et, dans l'affirmative, identifier les responsables. Dans un dernier temps, afin de s'acquitter de la responsabilité qui lui incombe, le Conseil devra prendre des mesures pour amener les auteurs à répondre de leurs actes. L'impunité est inacceptable.

Dans ce contexte, le Japon se félicite que la Mission d'établissement des faits de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) en République arabe syrienne ait déjà commencé à recueillir des informations. Nous exhortons le Gouvernement syrien et toutes les parties en Syrie à coopérer pleinement avec la Mission d'établissement des faits, et engageons la Mission à achever dans les plus brefs délais ses enquêtes, non seulement sur l'incident d'Edleb, mais aussi sur les autres allégations récentes, afin que le Mécanisme d'enquête conjoint OIAC-ONU puisse mener sa propre enquête et identifier les responsables.

Cela étant, il est de plus en plus important de continuer à améliorer la coordination entre les deux mécanismes et le Conseil afin que nous puissions réagir plus rapidement à toute allégation d'emploi d'armes chimiques. Si nous voulons dissuader les acteurs potentiels d'utiliser les armes chimiques, il est indispensable de signaler que toute utilisation de ces armes sera mise au jour et que leurs auteurs devront en rendre compte.

M. Cardi (Italie) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Haut-Représentant, M Kim Won-soo, pour son exposé et vous dire notre gratitude, Madame la Présidente, pour la façon dont vous traitez des questions difficiles et cruciales relatives au dispositif international de sécurité qui se posent cette année.

L'Italie est choquée par cette attaque à l'arme chimique qui, une fois de plus, aurait été perpétrée en Syrie, et par les bombardements d'hôpitaux où des blessés étaient soignés. Ce qui s'est passé à Khan Cheikhoun est un acte révoltant et méprisable que nous condamnons dans les termes les plus énergiques, tout comme nous condamnons l'utilisation d'armes chimiques par qui que ce soit, où que ce soit et en quelques circonstances que ce soit. Ces attaques confirment non seulement le mépris total du régime syrien pour son propre peuple, mais sont également un rappel tragique que le droit international, notamment les résolutions du Conseil de sécurité et l'architecture internationale du régime de non-prolifération, continue d'être violé de manière flagrante. Nous nous félicitons de l'engagement de la Mission d'établissement des faits menée par l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) en Syrie visant à recueillir des informations auprès de toutes les sources disponibles, et dont nous attendons avec intérêt les conclusions. À cet égard, nous avons appuyé le projet de résolution (S/2017/170) déposé par le Royaume-Uni, les États-Unis et France visant à condamner cette attaque et à garantir que les enquêtes soient aussi efficaces que possible.

Tant que personne n'est tenu pour responsable de ces crimes de guerre et de ces crimes contre l'humanité, rien ne dissuadera leurs auteurs de s'arrêter de les

commettre. C’est pourquoi le Conseil doit avoir pour priorité commune – une priorité qui nous unifie au lieu de nous diviser – de lutter contre l’impunité, d’identifier les auteurs de ces actes et de les en tenir pour responsables. L’Italie a encouragé le Conseil de sécurité à prendre des mesures en vue d’appliquer le principe de responsabilité aux auteurs de ces actes et de leur imposer des sanctions, comme suite aux activités du Mécanisme d’enquête conjoint OIAC-ONU. Après que cette option au Conseil a été bloquée, le 20 mars, l’Italie a soutenu de nouvelles mesures restrictives imposées par l’Union européenne à quatre hauts responsables militaires syriens pour leur rôle dans l’utilisation d’armes chimiques contre leur population civile.

L’Italie appuie également le mécanisme mis en place par l’Assemblée générale pour réunir des éléments de preuve et aider à juger les personnes responsables des crimes commis en Syrie. En outre, en tant que partie au code de conduite du Groupe Responsabilité, cohérence et transparence concernant les mesures du Conseil de sécurité contre le génocide, les crimes contre l’humanité ou les crimes de guerre, et à l’initiative de la France et du Mexique sur les restrictions au droit de veto en cas d’atrocités de masse, nous demandons de nouveau au Conseil d’agir. À notre avis, ces crimes devraient aussi appeler à juste titre l’attention de la Cour pénale internationale. La violence aveugle contre des civils continue d’être considérée comme un outil pour gagner cette guerre par des voies militaires. Cette approche n’est pas seulement moralement inacceptable, elle est erronée et complètement insensée. Une solution militaire est impossible, quelque séduisant que cette option puisse sembler à certaines des parties en présence. Le seul moyen de sortir de la crise passe par un règlement politique sans exclusive, conformément à la résolution 2254 (2015), qui traite de la terrible situation et des aspirations du peuple syrien et assèche le bourbier de violence et d’’instabilité dont se nourrit un terrorisme qui met en danger le monde entier.

En outre, il convient de souligner que ces attaques ont été perpétrées avec cynisme juste à la fin de la dernière série de pourparlers à Genève, qui, sous la direction de l’Envoyé spécial, M. Staffan de Mistura, que nous appuyons, ont tenté d’insuffler une nouvelle vie dans le processus politique. Ces attaques mettent sérieusement doute la volonté de parvenir à une solution politique.

Elles ont également jeté un doute sur la volonté du régime de respecter les termes du cessez-le-feu. Elles ne sont pas un cas isolé mais ne sont qu’une des violations répétées du cessez-le-feu dont le régime en particulier s’est rendu coupable au cours des derniers mois. Un tel comportement détruit toute possibilité d’établir la confiance entre les parties sur le terrain, de même que les restrictions délibérées sur la fourniture de l’aide continuent d’aggraver une situation humanitaire déjà tragique. Une cessation officielle des hostilités est notre meilleur espoir de passer outre à la phase militaire et de garantir un accès humanitaire sûr et complet. À cet égard, et pour terminer, nous avons tous – en particulier les garants du processus d’Astana – la responsabilité particulière d’être à la hauteur de nos engagements et de veiller à ce que le cessez-le-feu soit pleinement mis en oeuvre et puisse ainsi devenir la base d’un processus politique concret.

M. Aboulatta (Égypte) (*parle en arabe*) : Je voudrais commencer par dire que l’Égypte condamne fermement toute utilisation d’armes chimiques ou d’armes de destruction massive par quelque partie que ce soit. Nous condamnons particulièrement l’utilisation avérée et répétée d’armes chimiques en Syrie contre nos frères syriens, comme l’indiquent les rapports du Mécanisme d’enquête conjoint de l’Organisation pour l’interdiction des armes chimiques (OIAC) et de l’Organisation des Nations Unies, qui est chargé d’enquêter sur ces incidents. Nous ne comprenons pas comment ces crimes peuvent continuer d’être ignorés, sans qu’une véritable responsabilité soit assignée à leurs auteurs. C’est pourquoi l’Égypte a toujours affirmé qu’il importait que toute partie responsable de ces actes inhumains réponde de ses actes, quelle que soit leur justification, notamment devant le Conseil de sécurité, sur la base des règles et des principes convenu, de la collecte de preuves et d’une enquête efficace. À cet égard, je déplore la division au sein du Conseil et notre incapacité à adopter une résolution qui garantisse une responsabilisation exempte de la polarisation qui afflige la scène internationale.

En ce qui concerne les rapports sur les incidents déplorables survenus hier à Khan Cheikhoun à Edleb, j’exhorte toutes les parties à coopérer étroitement avec la Mission d’établissement des faits de l’OIAC en République arabe syrienne afin de lui permettre de déterminer les faits sur le terrain. J’appelle la Mission à atteindre ses conclusions aussi rapidement que possible afin de permettre au Mécanisme d’enquête conjoint de mener ses activités conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Par conséquent, nous allons appuyer toute mesure sérieuse au Conseil qui

traite de cette question et d’autres incidents et traduise les responsables en justice. À cet égard, nous soulignons l’importance de se concentrer sur la question de la production, de la possession et de l’utilisation par des acteurs non étatiques d’armes de destruction massive, ce qui constitue une menace pour la région et le monde, en particulier compte tenu du fait que le Conseil de sécurité ne dispose pas des instruments juridiques qui pourraient dissuader et combattre ces menaces.

Le meurtre et le ciblage des civils sont devenus une réalité douloureuse qui fait partie de la vie quotidienne du peuple syrien. Nous sommes maintenant accoutumés à entendre des nouvelles de mort et de déplacement en Syrie, en termes de chiffres qui seront utilisés et exploités uniquement à des fins politiques. Malheureusement, après que le Conseil a réussi à s’entendre sur les paramètres d’un processus politique pour faire face à la menace des armes chimiques et garantir l’accès humanitaire en Syrie, les divisions et les luttes intestines au sein du Conseil – même sur des questions sans rapport avec la Syrie – semblent une fois de plus menacer les perspectives de règlement. Je tiens à souligner encore une fois l’importance de veiller à ce que les mécanismes internationaux puissent enquêter sur tous les crimes de guerre commis en Syrie afin d’établir les responsabilités au travers d’une approche sérieuse et honnête.

J’invite les membres du Conseil à reprendre un dialogue politique sérieux en vue de régler la crise syrienne, tout en évitant l’atmosphère d’adversité, la polarisation et les reproches réciproques dans les médias qui ont caractérisé ces dernières années. N’oublions pas que des millions de civils innocents en paient le prix et que ce sont avant tout les peuples de la région qui devront supporter les conséquences de cette crise pendant les années à venir.

M. Rosselli (Uruguay) (*parle en espagnol*) : Hier, en regardant les images en provenance de Khan Cheikhoun, je me suis souvenu au plus profond de moi des mots employés par Joseph Conrad dans son roman *Au cœur des ténèbres*, des mots que Francis Ford Coppola mit plus tard dans la bouche de Marlon Brando dans son film *Apocalypse Now* : « l’horreur, l’horreur ». C’est exactement ce que l’on pense, ce que l’on ressent face à une telle ignominie. Ce ne sont pas là des actes de guerre, ce sont des actes barbares, et l’Uruguay condamne dans les termes les plus forts l’attaque d’hier, qui a entraîné de très grandes pertes en vies humaines, y compris des femmes et des enfants, que nous avons vu mourir alors qu’ils tentaient de respirer. Nous avons vu des femmes mortes tenant leurs enfants dans leurs bras. Et ce n’est pas la première fois, hélas, que de telles images nous parviennent de Syrie.

L’utilisation de gaz sarin ou d’un autre agent neurotoxique montre que les coupables voulaient causer le plus de dommages possibles aux habitants de cette zone, qui sont mort asphyxiés, dans des souffrances effroyables, comme le montrent les images que nous avons tous vues. Et une fois encore, preuve du manque complet d’humanité de ceux qui combattent en Syrie, l’hôpital dans lequel étaient soignés les blessés a été bombardé quelques minutes après. C’est un schéma récurrent en Syrie, mais aussi au Yémen et dans d’autres pays. D’abord, on attaque les civils, puis quelques minutes plus tard, on s’en prend à tous ceux qui tentent de venir en aide aux victimes.

Comme le Secrétaire général Guterres l’a si bien dit hier, personne ne gagne cette guerre, nous sommes tous en train de la perdre, à commencer par les millions de Syriens qui continuent de voir leurs vies détruites jour après jour. Ces crimes horribles ne doivent pas et ne peuvent pas rester impunis, quels qu’en soient les responsables. Nous ne disposons pas pour le moment des éléments nous permettant d’établir de manière catégorique qui est à l’origine de cet acte. Toutefois, il est de notre devoir de rappeler que c’est au Gouvernement syrien qu’incombe la responsabilité première de protéger sa population, et que c’est aussi à lui qu’il revient de garantir un accès maximum et sans entrave aux experts de l’Organisation pour l’interdiction des armes chimiques qui ont été dépêchés en Syrie hier pour enquêter sur les circonstances de l’attaque et recueillir des preuves. Nous espérons que, contrairement aux cas précédents, l’enquête pourra être menée rapidement afin que nous puissions savoir qui est derrière ces actes et exiger des comptes.

Il ne s’agit pas d’un événement isolé. Il vient en fait s’ajouter à l’intensification des bombardements et des combats ces dernières semaines, en dépit du cessez-le-feu qui est censé être en place, et aux récentes attaques terroristes qui ont également fait de nombreux morts. Tout cela menace les nouveaux efforts déployés par l’Envoyé spécial du Secrétaire général, Staffan de Mistura, pour réunir les parties en vue de trouver une solution politique intrasyrienne qui permettrait de mettre fin à ce conflit.

Malheureusement, le Conseil de sécurité continue de faire partie du problème et non de la solution. Le

temps est contre nous et chaque jour qui passe, le bilan des morts et des blessées s'alourdit, tandis que c'est tout un pays qui est en train d'être détruit. L'argent recueilli durant les conférences des donateurs ne servira pas à grand-chose si la destruction de la Syrie et d'autres pays se poursuit. Dans tous les cas, s'il est toujours possible de reconstruire l'infrastructure physique, jamais on ne redonnera la vie aux milliers de civils innocents qui ont péri. L'arrêt total des bombardements et des hostilités est redevenu une nécessité aujourd'hui.

M. Umarov (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : La position du Kazakhstan concernant l'utilisation d'armes chimiques en Syrie n'a pas changé et est bien connue. Nous nous opposons vigoureusement à tout emploi d'armes chimiques, et de tout autre type d'arme de destruction massive par un État, une organisation ou un individu, indépendamment des circonstances.

Nous sommes scandalisés et profondément attristés par la terrible attaque chimique qui a été perpétrée à Edleb, en Syrie. Le Kazakhstan condamne énergiquement ces actes, qui témoignent d'une volonté impitoyable de déstabiliser la situation dans le pays. Nous tenons à saisir cette occasion pour exprimer nos sincères condoléances aux familles des victimes et souhaiter un prompt rétablissement aux blessés.

Nos efforts collectifs pour empêcher une nouvelle escalade de la situation en Syrie, notamment par la poursuite des pourparlers de paix à Genève, risquent-ils d'être compromis par de tels actes de provocation? Tout comportement criminel aussi inhumain, adopté à des fins d'intimidation, doit être qualifié d'acte terroriste et combattu avec une totale détermination.

Le Kazakhstan demande instamment à l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) et à l'ONU d'ouvrir immédiatement une enquête approfondie afin d'identifier les auteurs de ce crime odieux. On le voit, ce sont avant tout les innocents qui continuent de souffrir. L'emploi délibéré de méthodes criminelles visant à semer la peur et l'angoisse est une caractéristique des organisations terroristes. Dans ce contexte, nous réclamons une enquête complète et rapide, qui doit aller au-delà des formalités procédurales de routine. La Mission d'établissement des faits en République arabe syrienne doit recueillir directement des éléments de preuve et faire tout son possible pour identifier les auteurs de ce crime cynique afin qu'ils soient traduits en justice.

Compte tenu des circonstances et de la nécessité d'enquêter de manière complète et impartiale sur ces crimes, il est indispensable que le Mécanisme d'enquête conjoint OIAC-ONU et la Mission d'établissement des faits coopèrent de façon totale et transparente. Le Kazakhstan, qui plaide pour que tous les crimes à l'arme chimique commis en Syrie fassent l'objet d'une enquête complète et impartiale, exhorte le Gouvernement de la République arabe syrienne, ainsi que les autres parties, à coopérer pleinement avec les inspecteurs internationaux des Nations Unies et de l'OIAC. Tout retard dans l'identification des coupables et leur traduction en justice revient à accepter tacitement que de nouveaux crimes du même genre soient commis à l'avenir.

Je remercie le Haut-Représentant pour les affaires de désarmement, M. Kim Won-Soo, de son exposé. Le crime cynique perpétré hier dans la région d'Edleb, ainsi que le risque qui perdure concernant l'emploi d'armes chimiques dans ce pays exigent des efforts sérieux et énergiques. Malheureusement, comme nous le voyons dans le rapport dont nous sommes saisis (S/2017/260, annexe), les aspects critiques sur lesquels des progrès sont indispensables pour que nous puissions avancer demeurent inchangés.

Il s'agit premièrement de la question des trois sites restants, dont la destruction semble demeurer impossible faute des conditions de sécurité requises. Des mesures urgentes s'imposent pour résoudre enfin ce problème. En retour, cela nous aidera à lever tous les soupçons que suscitent les déclarations officielles quant à la présence d'agents chimiques dangereux dans ce pays. Par conséquent, une collaboration plus active est nécessaire avec le Gouvernement syrien. À cet égard, nous attendons avec intérêt la reprise des consultations de haut niveau avec Damas en mai afin d'aborder toutes les questions non résolues relatives à la déclaration de la République arabe syrienne. Nous espérons prendre connaissance des résultats de ces consultations dans le prochain rapport, qui décrira par ailleurs la marche à suivre.

Deuxièmement, nous voudrions que la Mission d'établissement des faits se montre plus dynamique et accélère ses travaux, ce qui aiderait le Mécanisme d'enquête conjoint à entreprendre les enquêtes sur les nouveaux crimes.

Troisièmement, l'échange d'informations et la collaboration entre Mécanisme d'enquête conjoint et les trois Comités du Conseil de sécurité, conformément au paragraphe 4 de la résolution 2319 (2016), permettront

de prendre des mesures plus efficaces pour prévenir et contrer ces menaces. Étant donné que le mandat du Mécanisme d’enquête conjoint arrivera bientôt à expiration – en novembre 2017 –, nous devons prendre toutes les mesures qui s’imposent pour renforcer son action, ce qui lui permettra d’achever rapidement ses enquêtes sur les crimes qui ont été commis par le passé ou tout récemment en Syrie.

M. Skoog (Suède) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, d’avoir convoqué cette réunion avec l’urgence qu’exige la situation. J’espère que le Conseil de sécurité assumera ses responsabilités et agira de manière ferme et dans l’unité face aux événements dont nous avons été témoins.

Nous nous associons aux autres membres du Conseil pour condamner les attaques horribles et lâches qui ont pris pour cible les habitants d’Edleb, qui auraient été commises hier à l’aide d’armes chimiques. Les images qui nous parviennent sont absolument choquantes. Nous avons vu les corps sans vie de personnes qui ont été touchées alors qu’elles vaquaient à leurs occupations quotidiennes et les images déchirantes d’enfants qui essaient désespérément de respirer. Nos pensées vont aux familles et aux amis de ceux qui sont morts et qui ont été blessés, mais nous sommes également indignés. Les attaques contre les hôpitaux qui ont été menées pas la suite sont tout autant horribles.

L’emploi d’armes chimiques est un acte illicite, qui constitue une menace pour la paix et la sécurité internationales et qui peut être constitutif de crimes de guerre ou de crimes contre l’humanité. Les événements survenus à Edleb doivent faire l’objet d’une enquête dans les meilleurs délais. Si ces allégations sont confirmées, ce sera un cas ignoble de plus qui s’ajoutera sur la liste des cas déjà confirmés d’emploi d’armes chimiques et d’autres crimes internationaux graves commis par le régime syrien. Les personnes responsables de l’emploi d’armes chimiques en Syrie doivent répondre de leurs actes, comme le Conseil en a décidé dans la résolution 2209 (2015).

Compte tenu des événements dont nous avons été témoins au cours ces 24 dernières heures, il est essentiel que le Conseil fasse front commun. Nous devons tout mettre en œuvre pour faciliter le travail important réalisé par l’Organisation pour l’interdiction des armes chimiques (OIAC) et le Mécanisme d’enquête conjoint OIAC-ONU. Par conséquent, la Suède appuie pleinement le projet de résolution déposé par le Royaume-Uni, la France et les États-Unis. Il faut que la Mission d’établissement des faits de l’OIAC établisse les faits d’urgence et publie les résultats de ses enquêtes le plus rapidement possible, notamment en identifiant les responsables. Pour ce faire, la Mission doit bénéficier de la pleine coopération des autorités syriennes.

Cette attaque souligne encore l’importance pour le Conseil de continuer à accorder l’attention voulue à la question de l’emploi d’armes chimiques en Syrie. Comme nous l’avons déjà dit, les autorités syriennes doivent coopérer pleinement avec l’OIAC pour que celle-ci puisse vérifier que les déclarations qui ont été faites au sujet des armes chimiques sont exactes et complètes. C’est essentiel pour résoudre les lacunes, les incohérences et les contradictions qui subsistent.

Nous nous félicitons du travail accompli par le Mécanisme d’enquête conjoint et du fait qu’il sera bientôt pleinement opérationnel. Nous attendons avec intérêt la présentation par la Mission d’établissement des faits de l’OIAC de rapports contenant davantage d’informations sur les quatre cas qui ont été déjà signalés impliquant Daech et le régime syrien ainsi que sur d’autres cas, y compris cette dernière attaque.

Pour terminer, nous poursuivrons nos efforts au sein du Conseil et ailleurs pour veiller à ce que les auteurs de ces crimes odieux en Syrie répondent de leurs actes. La Suède a contribué au Mécanisme d’enquête conjoint ainsi qu’au mécanisme impartial et indépendant dont la création a été autorisée par l’Assemblée générale, qui est en train d’être mis en place. La Commission d’enquête internationale indépendante sur la République arabe syrienne doit également poursuivre ses travaux. Par ailleurs, nous avons activement appuyé la décision prise récemment par l’Union européenne d’imposer des sanctions ciblées aux personnes impliquées dans l’emploi d’armes chimiques en Syrie.

L’attaque perpétrée à Edleb souligne l’importance des efforts que déploie le Conseil de sécurité pour mettre fin à l’emploi d’armes chimiques. Nous ne pouvons pas nous dérober à nos responsabilités. Nous devons redoubler d’efforts.

M. Alemu (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Kim Won-soo de son exposé. Je voudrais saisir cette occasion pour le remercier de l’engagement et du dévouement dont il a fait preuve dans l’exercice de ses fonctions de Secrétaire général adjoint et de Haut-Représentant pour les affaires de désarmement depuis juin 2015. Je voudrais également féliciter Mme Izumi Nakamitsu, qui va lui succéder.

Les informations faisant état de l'emploi d'armes chimiques à Edleb hier sont en effet très choquantes. Ce que nous avons vu dans les vidéos et les images est à fendre le cœur. Le représentant de l'Uruguay a déjà exprimé avec beaucoup d'éloquence nos sentiments à cet égard. Nous voudrions exprimer toute notre compassion aux victimes de cette attaque.

Comme nous l'avons déjà indiqué, nous sommes préoccupés par les informations qui continuent de nous parvenir sur l'emploi d'armes chimiques en Syrie, notamment les huit incidents qui ont été signalés depuis le début de l'année. Nous condamnons fermement tout emploi d'armes chimiques par un État ou un acteur non-étatique.

L'utilisation de produits chimiques comme armes est inacceptable et injustifiable quelles que soient les circonstances. Nous partageons le point de vue exprimé par le Secrétaire général dans sa lettre du 27 mars 2017 (S/2017/260) :

> « L'utilisation régulière de produits chimiques toxiques comme armes, ainsi que l'emploi d'armes chimiques en République arabe syrienne, remet en cause une norme ancienne contre ce type d'armes. Leur utilisation est intolérable et il faut mettre fin à l'impunité en identifiant et en poursuivant les responsables. » (*S/2017/260, p.1*)

Nous espérons que l'attaque qui a été signalée à Edleb fera l'objet d'une enquête aussi approfondie que possible de la part de la Mission d'établissement des faits de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC). À cet égard, nous nous félicitons de la déclaration de l'OIAC selon laquelle la Mission d'établissement des faits est en train de recueillir et d'analyser des informations en provenance de toutes les sources disponibles. Plus important encore, après un processus d'enquête mené en bonne et due forme, le Mécanisme d'enquête conjoint de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques et de l'Organisation des Nations Unies doit identifier les responsables de cette attaque sur la base d'éléments de preuves fiables pour qu'ils répondent de leurs actes. Il importe au plus haut point que toutes les mesures prises par le Conseil de sécurité soient effectivement et visiblement fondées sur des éléments de preuves crédibles, qui ne peuvent susciter aucun doute auprès de toute personne objective et de bonne volonté.

Les informations qui nous parviennent régulièrement concernant des attaques à l'arme chimique en Syrie sont une raison de plus d'apporter notre plein appui aux activités du Mécanisme d'enquête conjoint. Par conséquent, il est impératif que le Mécanisme d'enquête conjoint reprenne ses travaux le plus rapidement possible. Si le Mécanisme d'enquête conjoint n'est pas pleinement opérationnel, le Conseil ne sera pas en mesure de garantir le respect du principe de responsabilité, ce qui, à notre avis, est impératif pour amener les responsables de ces attaques à répondre de leurs actes et pour dissuader d'autres à d'utiliser des armes chimiques à l'avenir. Il est donc essentiel d'apporter au Mécanisme d'enquête conjoint tout l'appui nécessaire pour qu'il puisse reprendre et mener ces enquêtes avec professionnalisme, en toute indépendance et avec impartialité.

Il ne s'agit pas seulement de rendre justice aux victimes d'attaques à l'arme chimique en Syrie, mais aussi de préserver l'architecture de non-prolifération, qui est un pilier important pour le maintien de la paix et de la sécurité mondiales. La prolifération des armes chimiques et leur emploi, y compris par des terroristes, sont une source de vives préoccupations et représentent une grave menace pour la paix et la stabilité dans la région et au-delà. Il est possible de contrer cette menace de manière durable en donnant la primauté aux solutions politiques et diplomatiques. Ce n'est que grâce à un processus politique sans exclusive que l'on pourra régler définitivement la crise syrienne et faire en sorte que ces attaques ignobles, notamment celle dont nous avons été témoins hier, ne continuent pas de causer des souffrances indicibles au peuple syrien. Sans sous-estimer les défis qui nous attendent, nous prenons note des progrès limités enregistrés durant le cinquième cycle de pourparlers intersyriens, qui s'est conclu il y a quelques jours. Nous attendons avec intérêt l'exposé que nous présentera l'Envoyé spécial Staffan de Mistura la semaine prochaine.

Pour terminer, nous sommes enclins à examiner d'un œil favorable le projet de résolution proposé par le Royaume-Uni, les États-Unis et la France. Nous sommes convaincus que plus le Conseil sera uni, s'agissant des mesures qu'il prend sur la question, plus la communauté internationale aura de facilités à maîtriser la menace d'utilisation d'armes chimiques. C'est pourquoi nous attendons avec intérêt de trouver un terrain d'entente qui permettra de garantir l'unité du Conseil, de manière que les enquêtes soient menées aussi rapidement et aussi efficacement que possible.

M. Yelchenko (Ukraine) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je tiens à remercier le Royaume-Uni et la France d'avoir demandé la séance de ce jour, et la présidence de l'avoir rapidement convoquée.

En premier lieu, je tiens à rappeler la déclaration publiée aujourd'hui par le Ministre ukrainien des affaires étrangères sur l'utilisation qui aurait été faite d'armes chimiques en Syrie, dans laquelle il réaffirme notamment que l'utilisation de substances chimiques, quels qu'en soient les auteurs, le lieu ou les circonstances, est une violation manifeste du droit international qui doit être fermement condamnée, et que les auteurs de tels actes doivent être amenés à en répondre.

Il ne semble pas y avoir de fin au flux incessant de informations en provenance de Syrie faisant état d'utilisation de produits chimiques toxiques comme armes. Une véritable boîte de Pandore a été ouverte en 2012 et, à ce jour, nous continuons d'observer les conséquences graves – ou plutôt leur absence – des agissements et décisions du Gouvernement syrien il y a cinq ans. L'irréparable a été commis, mais la communauté internationale n'a toujours pas décidé de ce qu'il fallait faire, malgré le consensus selon lequel l'utilisation d'armes chimiques est injustifiable et ne saurait être tolérée.

La communauté internationale, le Conseil de sécurité compris, a été très prolifique et très éloquente pour dire sa préoccupation et condamner l'emploi de produits chimiques toxiques comme armes, mais ça ne va pas plus loin. L'absence de mesures concrètes est stupéfiante, et ne fait qu'élargir le fossé séparant les paroles des actes. Les images saisissantes des victimes exposées au gaz toxique dans la province d'Edleb hier doivent être un signal d'alarme tonitruant pour réveiller la communauté internationale tout entière. À tous dans cette salle, elles rappellent avec force que l'inaction a un prix. Les civils innocents d'Edleb ont payé de leur vie le fait que le Conseil n'a pu rien faire pour atteindre ses objectifs sur la question des armes chimiques syriennes. Les enfants dont nous avons vu les images hier n'arrivent pas à respirer et luttent contre l'asphyxie à cause de décisions fatidiques prises dans de lointaines capitales par des gens préoccupés par leurs propres intérêts ambitieux.

Dans de telles circonstances, les refrains habituels qui invoquent « l'enquête de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques », « l'implication du Mécanisme d'enquête conjoint », la « nécessité de veiller à ce que le Gouvernement hôte coopère sans réserve », entre autres, sonnent particulièrement creux et, pour être parfaitement honnête, font insulte au peuple syrien. En outre, le fait que le Conseil ne fasse rien sur cette question va donner l'impression erronée que les auteurs de ce crime peuvent se cacher derrière un mur de mensonges et de falsifications – un mur hybride construit par le régime d'Assad et consolidé par le veto russe. Ce mur doit être démoli. Aujourd'hui, ma seule question est la suivante : où notre tolérance collective s'arrêtera-t-elle, elle qui semble n'avoir aucune limite? Et, question subsidiaire : combien d'Edleb faudra-t-il avant que des mesures soient enfin prises sur cette question?

Puisque le Conseil s'accorde pour dire que l'utilisation d'armes chimiques est une violation flagrante du droit international, nous pensons qu'il doit agir résolument et sans plus de délai. À cet égard, l'Ukraine appuie le projet de résolution déposé par les États-Unis, le Royaume-Uni et la France, car c'est un document équilibré et ciblé qui énonce des mesures spécifiques. Nous espérons que cet important document sera adopté par le Conseil aujourd'hui. C'est le moins que nous puissions faire pour faire en sorte que l'attaque d'Edleb ne soit pas oubliée.

M. Seck (Sénégal) : À son tour, ma délégation voudrait saluer l'initiative de la France et du Royaume-Uni de convoquer la présente séance d'urgence et votre acceptation, Madame la Présidente, de l'organiser si vite pour permettre au Conseil de se pencher sur l'utilisation présumée de substances nocives, d'agents chimiques – d'armes chimiques, je pose la question – intervenue hier, 4 avril (qui se trouve être la Fête nationale de mon pays) à Khan Cheikhoun, dans le gouvernorat d'Edleb, faisant des dizaines de morts et des centaines de personnes asphyxiées, parmi lesquelles des enfants – tous des civils. Aux familles des victimes et au peuple syrien frère, nous adressons nos sincères condoléances et formons le vœux d'un prompt rétablissement des blessés.

Je voudrais exprimer mes félicitations à l'intervenant de ce matin, M. Kim Won-soo, pour son exposé clair et objectif, d'autant qu'il a pris la précaution de s'enquérir le plus largement possible, y compris auprès des représentants des autorités syriennes ici à New York. Le communiqué publié hier par l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC), qui a déjà entrepris de rassembler et d'analyser les informations de toutes les sources disponibles afin de situer les responsabilités, procède également de ce même souci de précaution.

Comme nous l'avions rappelé ici-même le 28 février dernier (voir S/PV.7893), rien ne peut justifier une atrocité telle que l'usage de produits chimiques comme arme, quels que soient le temps ou le lieu, y compris en Syrie, zone de conflit, surtout contre des populations civiles. C'est la raison pour laquelle le Sénégal, fidèle à ses positions de principe et en sa qualité d'État partie à la Convention sur les armes chimiques, réitère par ma voix sa ferme condamnation de l'emploi de toutes sortes d'armes de destruction massive, y compris les armes chimiques, comme c'est arrivé hier à Khan Cheikhoun, dans le gouvernorat d'Edleb.

Cette énième barbarie, dans l'interminable guerre en Syrie, et les allégations continues d'usage d'armes chimiques dans ce pays démontrent, si besoin en était encore, toute la pertinence du Mécanisme d'enquête conjoint OIAC-ONU. En cette circonstance, nous renouvelons aux membres de l'équipe de direction tous nos encouragements dans leurs efforts pour situer de façon objective et impartiale, en application des résolutions 2235 (2015) et 2319 (2016), les responsabilités de l'utilisation inacceptable de ces substances chimiques comme arme. Tout aussi essentielle est la poursuite des consultations entre le Secrétariat de l'OIAC et les autorités syriennes compétentes, afin que la Mission d'établissement des faits de l'OIAC en République arabe syrienne puisse exécuter convenablement sa mission.

Comment ne pas s'inquiéter à nouveau de voir des acteurs non étatiques, à l'instar des groupes terroristes tels que l'État islamique et l'ex-Front el-Nosra, disposer de ces armes terribles? Voilà pourquoi nous en appelons à nouveau à une meilleure coopération entre tous les États Membres, en particulier ceux de la région, afin de mettre un terme à la menace permanente que constituent les armes chimiques en Syrie et au-delà. Ma délégation réitère à tous les membres du Conseil de sécurité son appel pour un retour à l'esprit de consensus et de coopération qui avait prévalu lors de l'adoption des résolutions 2118 (2013) et 2235 (2015). Par ces décisions, faut-il le rappeler, le Conseil avait pu faire des progrès tangibles en matière de prise en charge de l'arsenal chimique déclaré par les autorités syriennes. Il reste maintenant au Conseil à œuvrer à l'unisson pour donner la suite appropriée aux résultats substantiels des investigations mises en œuvre par l'équipe de direction du Mécanisme d'enquête conjoint, dont la complexité de la tâche est reconnue de tous.

Enfin, notre conviction est que seule une solution politique négociée, notamment sur la base du Communiqué de Genève (S/2012/522, annexe) et de la résolution 2254 (2015), peut permettre de parvenir à une issue définitive à ce conflit aux conséquences humanitaires dévastatrices, et faire toute la lumière sur les allégation d'usage d'armes prohibées en Syrie. C'est la raison pour laquelle ma délégation renouvelle ses vœux de succès au cinquième cycle des pourparlers de Genève, ouvert le 23 mars, dans l'espoir qu'avec le processus d'Astana, il pourra consolider les conclusions substantielles de la quatrième session qui avait permis d'aborder, pour la première fois, les questions de fond, telles que les réformes constitutionnelles, la transition politique et la tenue d'élections sous la supervision des Nations Unies.

Dans l'intervalle, le Sénégal, en appelle à un établissement rapide et fiable de ce qui est arrivé hier à Edleb. Le Sénégal en appelle aussi à une détermination rapide et fiable des auteurs. Aux équipes de la Mission d'établissement des faits, déjà à pied d'œuvre, ainsi qu'à celles du Mécanisme d'enquête conjoint qui attendent leurs conclusions pour situer les responsabilités, le Sénégal, par ma voix, leur renouvelle tout son soutien.

M. Safronkov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions la délégation des États-Unis de cette occasion qui nous est donnée de débattre ouvertement et honnêtement d'un sujet important, à savoir l'emploi de produits chimiques toxiques dans le contexte du conflit en Syrie. Malheureusement, l'intérêt accordé à ces évènements revêt une dimension idéologique. Il faut reconnaître qu'il est étroitement lié à la campagne anti-Damas, qui attend de mériter sa place dans les poubelles de l'histoire.

Dès qu'un élément de réalisme émerge, lorsque le processus politique d'Astana et de Genève commence à prendre forme et à s'accélérer, qu'étrangement commence à survenir tous types d'incidents. Le dernier exemple étant la tragédie à Khan Cheikhoun.

Autant qu'on sache, c'est le Gouvernement syrien qui a demandé au Secrétariat technique de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) d'envoyer une mission d'établissement des faits en Syrie pour enquêter sur cet incident ainsi qu'une mission d'assistance et d'intervention rapide. Il n'est nul besoin de rappeler que la Fédération de Russie a toujours eu une position claire et sans équivoque : l'utilisation d'armes chimiques par qui que ce soit et en quelque circonstance que ce soit est absolument inacceptable. Et ceux responsables de tels crimes doivent avoir à en répondre.

Remontons à l'origine du problème. Le tournant dans l'histoire de l'utilisation de produits chimiques toxiques en Syrie et, par la suite, de munitions remplies d'agents chimiques, aura été les « lignes rouges » énoncées en 2012 par la précédente Administration américaine. Le « franchissement » de ces lignes rouges était supposé entraîné une intervention militaire dans le conflit intra-syrien. C'est cette décision qui a servi de point de départ aux provocations qui ont suivi de la part des groupes terroristes et extrémistes, qui ont utilisé des armes chimiques dans le but de discréditer le Gouvernement officiel de Damas et de trouver des prétextes à un recours à la force militaire contre un État souverain.

À l'époque, nos partenaires occidentaux au Conseil de sécurité ont préféré garder le silence, notamment concernant la demande faite par Damas en mars 2013 d'enquêter sur l'utilisation de gaz sarin par les insurgés à Khan al-Asal, dans la banlieue d'Alep. Nous espérons que ce genre de comportement ne se répètera pas. C'est cette inaction qui a encouragé les insurgés, forts de leur impunité, à mener une action à plus large échelle le 21 août 2013 dans la Ghouta orientale, quand le gaz sarin a encore été utilisé. À propos, comme par hasard, cette action barbare a été programmée pour coïncider avec la première visite en Syrie du Groupe d'experts des Nations Unies dirigé par le professeur Åke Sellström. Ils ont cherché à rendre responsable de l'attaque les forces gouvernementales, mais ils n'ont pas réussi à le faire, car à l'époque Damas avait fait montre de suffisamment de bonne volonté et, grâce aux efforts de la Fédération de Russie et des États-Unis, avec l'appui de la communauté internationale, il a été possible de parvenir à une démilitarisation chimique de la Syrie.

Quand il devint clair que le Gouvernement d'Assad a pu, en relativement peu de temps et dans des conditions très complexes du conflit armé, éliminer ses arsenaux chimiques, nous avons vu des informations faire état de l'utilisation présumée en Syrie de chlore comme arme chimique. L'OIAC a, avec l'appui du Gouvernement de Damas, créé une mission d'établissement des faits sur cette attaque, laquelle mission était censée enquêter rapidement sur ces incidents. Mais en vérité, cette mission ne s'est jamais rendue, aux fins de vérification, dans les sites où du chlore aurait été utilisé. Et c'est donc sur cette base peu solide que la Mission d'établissement des faits et, ensuite, le Mécanisme d'enquête conjoint OIAC-ONU ont mené leur travail d'enquête sur les cas d'utilisation d'armes chimiques en Syrie. En fait, les informations sur l'utilisation présumée de chlore par les forces gouvernementales ont été fabriquées par l'opposition et les organisations non gouvernementales qui les soutiennent. Ces informations ont été prises pour argent comptant et personne n'a cherché à mener une enquête objective.

S'il se trouve encore quelqu'un pour douter que les images sur l'utilisation alléguée de gaz sarin, en particulier à Sarmin, ont été fabriquées, il n'a qu'à regarder les vidéos qui ont été filmées sur le sujet par certaines organisations pseudo-humanitaires et pseudo-non gouvernementales, comme les Casques blancs et, qui ont été saluées par tout le monde dans cette salle, et par le Front el-Nosra. Dans ces vidéos, on pouvait voir les mêmes « acteurs-correspondants ». C'est un fait avéré que les Casques blancs sont étroitement liés à cette organisation terroriste, ou que peut-être ceux qui ont fabriqué ce matériel étaient les personnes qui avaient exagéré la catastrophe humanitaire dans l'est d'Alep alors qu'elles étaient occupées à remplir leurs entrepôts de médicaments et de denrées alimentaires au moment où la population criait famine. J'avais demandé ici à l'ONU « Est-ce vrai? » Ils ont répondu, « Oui c'est vrai. Pourquoi? ». Apparemment, ils se préparaient à un siège à long terme. Peut-on croire ce degré de cynisme : ce sont ces organisations qui fournissent les documents et les vidéos pour cela, et ce sont ces documents et films vidéos qui devaient nous servir de base pour tirer des conclusions?

Les experts de l'OIAC ont confirmé que des groupes terroristes comme l'État islamique d'Iraq et du Levant et el-Nosra produisent des agents toxiques, du gaz moutarde et du gaz sarin, qui sont régulièrement utilisés en Syrie et en Iraq. À propos, les services de renseignement occidentaux ont été d'accord avec ces conclusions. Nous avons souvent fait connaître notre position au Conseil de sécurité concernant les résultats préliminaires des enquêtes du Mécanisme. Beaucoup d'éléments doivent être encore être examinés. C'est pourquoi nous avons accepté de proroger le mandat du Mécanisme pour une année supplémentaire. Il nous faut mener une enquête approfondie et dépolitisée sur les cas d'emploi d'armes chimiques, sur la base de faits fiables et avérés. Il faut que le travail du Mécanisme d'enquête conjoint soit élargi géographiquement à l'avenir. Son mandat doit être appuyé par une réelle teneur antiterroriste, ce que prévoit la résolution du Conseil de sécurité. Personne ne doit chercher à semer les graines de la discorde entre la Fédération de Russie et le Gouvernement iraquien et d'autres pays de la région. Nous jouissons d'une solide réputation au

Moyen-Orient. Les gens croient en nous et croient en ce que nous faisons pour aider Bagdad et non pour agir contre lui, comme certains l'affirment. Nous trouvons très préoccupant que certains États soient déjà en train de manipuler les résultats préliminaires du travail du Mécanisme d'enquête. Un exemple de ce genre de démarche irresponsable a été le projet de résolution sur des sanctions (S/2017/172) au titre du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies qui a été mis aux voix le 28 février, alors même que le processus d'Astana et de Genève allaient bon train. Les États susmentionnés se sont livrés au Conseil de sécurité à une provocation totalement artificielle sans même expliquer pourquoi le projet de résolution a été mis aux voix. Si l'initiative russe et chinoise avait été prise au sérieux il y a deux ans, notamment le projet de résolution que nous avions proposé, la situation serait aujourd'hui radicalement différente. Mais cette initiative a été ignorée.

En ce qui concerne la question du Représentant du Royaume-Uni qui veut savoir si la Russie a un plan, la réponse est oui. Nous en avons même plusieurs. Le premier est de combattre le terrorisme. Le deuxième concerne le projet de résolution dont nous sommes saisis. À ce stade, nous estimons qu'il n'est pas nécessaire d'adopter un projet de résolution. Les résolutions adoptées précédemment sont plus que suffisantes pour mener une enquête approfondie sur cet incident. Toutefois, si certains membres du Conseil de sécurité pensent qu'un nouveau projet de résolution est souhaitable ou nécessaire, celui-ci doit être formulé d'une toute autre manière.

Le préambule doit stipuler que le Conseil de sécurité déplore profondément le massacre de populations du fait de l'utilisation d'agents chimiques à Khan Cheikhoun. Il doit également indiquer que ces informations exigent de mener une enquête approfondie pour déterminer ce qui s'est passé et désigner les responsables. Le préambule doit aussi condamner l'utilisation d'armes chimiques par qui que ce soit. Le dispositif ne doit comporter qu'un paragraphe indiquant que la Mission d'établissement des faits de l'OIAC doit mener une enquête approfondie sur ces allégations sur le terrain, en posant toutefois une condition importante qui est que la composition de la Mission d'établissement des faits doit être soumise au Conseil et refléter un équilibre géographique. Il faut également exiger que les groupes armés illégaux qui contrôlent la zone où s'est produit cet incident autorisent un accès total, sûr et sans entrave à cette zone et fournissent toutes les informations voulues. La tâche principale pour le moment consiste à mener une enquête objective sur le déroulement des événements.

Pour l'instant, on ne dispose au sujet de cet incident que des informations falsifiées transmises par les Casques blancs dont j'ai déjà parlé ou l'Observatoire syrien des droits de l'homme, qui est basé à Londres. Or ces deux sources sont discréditées depuis longtemps. Prendre leurs allégations pour argent comptant et se reposer sur elles pour adopter des décisions importantes n'est ni professionnel ni prudent. D'ailleurs, nous remarquons le caractère contradictoire des informations concernant l'incident. Les Casques blancs se mélangent dans leurs rapports; leur version ne cesse de changer. Ils parlent de bombardements par des hélicoptères ou des aéronefs; ils parlent d'emploi de chlore ou de sarin; et ils ne cessent de changer le nombre de victimes. Dans les vidéos et les photos publiées sur les réseaux sociaux, on voit des représentants des Casques blancs prêter assistance aux victimes tout en agissant d'une façon manquant de professionnalisme et sans des moyens de protection décents. En outre, le fait que ces représentants des Casques blancs apparaissent très détendus alors que les circonstances sont extrêmes soulève la question de la crédibilité de ces enregistrements. Le but de tout cela est clairement de provoquer. En fait, les défaillances susmentionnées se retrouvent également dans le projet de résolution. Dans le deuxième alinéa du préambule, par exemple, le Conseil se dit horrifié par ce qui s'est produit – comme si c'était un fait établi. Mais au paragraphe 3, il est dit que nous devons déterminer si cet événement s'est ou non produit. Quelqu'un a-t-il pris la peine de relire ce texte? En d'autres termes, ce projet de résolution est superficiel et a été rédigé à la hâte. Disons les choses clairement : présenter un tel texte pour adoption par le Conseil de sécurité est tout simplement inapproprié.

Pour en venir à l'incident qui se serait produit dans cette partie du territoire contrôlée depuis 2014 par les terroristes du Front el-Nosra, il est vrai que le 4 avril, entre 11 h 30 et 12 h 30, heure locale, des avions syriens ont mené une frappe aérienne dans la partie est de Khan Cheikhoun contre un grand entrepôt dans lequel étaient stockés des munitions et du matériel militaire. Sur ce site se trouvait une installation de production de munitions employant des agents toxiques. Ces munitions devaient être utilisées en Iraq et à Alep. Leur utilisation dans la région a d'ailleurs été confirmée l'année dernière par des experts militaires russes. Les symptômes présentés par les victimes à Khan Cheikhoun, comme on le voit dans les films vidéos visibles sur les médias sociaux,

sont les mêmes que ceux des personnes touchées l'année dernière à Alep, où toutes les informations concernant l'emploi de ces substances chimiques, trouvées dans des échantillons du sol de la ville, ont été collectées et transmises à l'OIAC, où elle continuent d'être examinées avec hésitation.

Ce qui nous semble clair, c'est que le terrorisme chimique se développe et qu'il faut le combattre le plus fermement possible. Malheureusement, au cours des trois dernières années, toutes nos tentatives de pousser le Conseil de sécurité à réagir aux crimes commis par des terroristes qui utilisent des armes chimiques de plus en plus fréquemment ont été infructueuses du fait de l'opposition de nos collègues occidentaux. D'ailleurs, comme à leur habitude, ils se sont montrés complètement indifférents aux actes perpétrés récemment par des terroristes à Mossoul, qui ont pourtant été confirmés par des organisations internationales réputées et impartiales telles que le Comité international de la Croix-Rouge.

J'attire maintenant l'attention du Conseil sur la déclaration du Secrétaire général. Il a appelé à mener une enquête approfondie sur ce qui s'est véritablement produit à Khan Cheikhoun. Nous appuyons pleinement cette position. L'enquête doit être exhaustive et objective. Nous devons mettre un terme à la très mauvaise pratique qui consiste à enquêter de loin, souvent sur la base d'informations publiées sur Internet ou reçues de pays voisins – qui sont mêmes utilisées par la Mission d'établissement des faits. Ces informations sont discutables et très difficiles à prouver. Tout organe d'enquête, y compris la Mission d'établissement des faits, doit impérativement se rendre sur les lieux où les incidents présumés se sont produits, utiliser un large éventail de méthodes, notamment le prélèvement d'échantillons, et recourir aux compétences d'experts médicaux-légaux. La nécessité d'adopter une telle approche sérieuse et professionnelle est d'ailleurs expressément évoquée dans les quatrième et cinquième rapports du Mécanisme d'enquête conjoint OIAC-ONU (voir S/2016/888 et S/2017/131), aux paragraphes 49 et 11, respectivement.

J'insiste encore une fois sur le fait que l'équipe d'enquêteurs doit être véritablement internationale, conformément au principe d'une large représentation géographique, qui est consacré par la Charte des Nations Unies. Dans sa composition actuelle, la Mission d'établissement des faits ne respecte nullement ce principe fondamental. Les conclusions de la Mission d'établissement des faits ne peuvent absolument pas être qualifiées d'impartiales.

Je voudrais également dire ceci : une fois encore, l'Ambassadeur du Royaume-Uni a fait preuve d'un manque absolu de respect et de professionnalisme dans la déclaration complètement irresponsable qu'il a faite. Cela s'explique peut-être par le fait qu'il ne fait rien – rien – pour normaliser la situation en Syrie. Ou plutôt, si, il fait une chose : il balance au Conseil de sécurité des projets de résolution provocateurs et exerce, sans s'en cacher, des pressions unilatérales sur le Mécanisme d'enquête conjoint pour tenter de lui arracher les conclusions dont il a besoin. D'une manière générale, les déclarations de M. Rycroft sur la Chine et la Russie franchissent une ligne rouge diplomatique qui est tout simplement inacceptable et ne doit pas se reproduire. Nous n'allons pas rester assis ici à l'écouter. Qu'il nous dise ce que fait le Royaume-Uni pour régler la situation en Syrie! Il ne cesse de poser la question à la Russie et à la Chine. Ne ressent-il aucune responsabilité à cet égard? Manifestement pas.

Le problème ici, c'est cette obsession de changement de régime. Voilà ce qui empêche le Conseil de sécurité de travailler de manière constructive. C'est le représentant du Royaume-Uni qui entrave les travaux du Conseil en essayant d'utiliser ses décisions pour donner un semblant de légitimité à ses projets illégitimes. Mais ça ne marche pas et ça ne marchera jamais. Il est temps qu'il change de disque. Il ne doit plus non plus tenter de nous dresser contre les peuples syrien, iraquien et d'autres pays du Moyen-Orient. Je pensais que la diplomatie britannique avait abandonné ces tactiques grossières depuis belle lurette. Il devrait réfléchir à tout cela très sérieusement.

Je répète une fois de plus que nous ne pourrons jamais régler le conflit syrien ou tous les autres problèmes du monde, y compris celui du terrorisme agressif, sans unir véritablement nos efforts. Nous sommes prêts à œuvrer de concert à cette fin.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante des États-Unis.

Il était intéressant d'entendre mon collègue russe parler des enquêtes indépendantes et de leur importance, étant donné que l'ensemble du Conseil de sécurité avait décidé de ce que serait le Mécanisme d'enquête conjointe et de ce qu'il ferait, décision qui avait été adoptée à l'unanimité. Le Mécanisme d'enquête conjoint

nous a ensuite dit que le Gouvernement syrien avait utilisé des armes chimiques contre son propre peuple à trois reprises. Et voilà que maintenant, curieusement, nous n'aimons plus trop ce que fait le Mécanisme d'enquête conjoint.

Cela étant, je dirais que dans la vie des Nations Unies, il y a des moments où nous devons faire plus que parler; il y a des moments où nous devons prendre des mesures collectives. Le Conseil de sécurité se considère comme un défenseur de la paix, de la sécurité et des droits de l'homme. Nous ne mériterons pas cette appellation si nous ne nous montrons pas à la hauteur de ce défi et ne prenons pas de décision aujourd'hui.

Hier matin, les images qui nous ont accueillis à notre réveil sont celles d'enfants, l'écume à la bouche, en proie à des convulsions, dans les bras de leurs parents désespérés. Nous avons vu des rangées de corps sans vie, certains encore en couches, d'autres portant les marques visibles d'une attaque à l'arme chimique. Regardez ces photos. Nous ne pouvons pas fermer les yeux sur ces photos. Nous ne pouvons pas fermer nos esprits et nous soustraire à la responsabilité d'agir.

Nous ne savons pas encore tout sur l'attaque perpétrée hier, mais il y a beaucoup de choses que nous savons. Nous savons que l'attaque d'hier porte la marque du régime d'Assad et de son emploi d'armes chimiques. Nous savons qu'Assad a déjà utilisé ces armes contre le peuple syrien; cela a été confirmé par l'équipe indépendante d'enquêteurs du Conseil. Nous savons que l'attaque d'hier atteint un niveau de barbarie sans précédent, même pour le régime monstrueux d'Assad.

D'après les éléments recueillis sur les lieux, tout indique qu'Assad utilise désormais des agents chimiques encore plus meurtriers qu'avant. Le gaz qui est tombé du ciel hier était encore plus meurtrier, asphyxiant hommes, femmes, personnes âgées et enfants. Et alors que les secouristes, médecins et infirmières se précipitaient pour venir en aide aux victimes, une deuxième série de bombes a été larguée. Ils sont morts de la même mort lente et atroce que les civils qu'ils tentaient de sauver.

Nous savons également ce qui suit. Il y a quelques semaines, le Conseil a tenté de faire rendre des comptes à Assad pour avoir aspyxhié à mort son propre peuple au moyen de produits chimiques toxiques. La Russie y a fait obstacle. Elle a fait un choix impardonnable et a décidé de fermer les yeux sur cette barbarie. Elle a défié la conscience du monde. La Russie ne peut se soustraire à sa responsabilité à cet égard. En fait, si la Russie s'était acquittée de ses responsabilités, il n'y aurait plus d'armes chimiques que le régime syrien pourrait utiliser.

Il y a encore une chose que nous savons. Nous savons que si rien n'est fait, ces attaques se poursuivront. Assad n'a aucune raison de cesser d'utiliser des armes chimiques tant que la Russie continuera de protéger son régime des conséquences de ses actes. J'implore mes collègues d'examiner sérieusement leurs paroles au Conseil. Nous ne cessons de répéter des points de discussion éculés à l'appui d'un processus de paix qui est régulièrement mis à mal par le régime d'Assad. La Russie utilise encore et encore le même discours fallacieux pour détourner l'attention de ses alliés à Damas. Sans aucun fondement, la Russie tente encore et encore de rejeter la faute sur d'autres.

Il est une vérité évidente ici qui doit être dite. La vérité, c'est qu'Assad, la Russie et l'Iran ne s'intéressent absolument pas à la paix. Le Gouvernement syrien illégitime, dirigé par un homme dénué de toute conscience, commet des atrocités indicibles contre son peuple depuis plus de six ans. Assad a fait clairement savoir qu'il ne souhaitait pas participer à un processus politique digne de ce nom.

L'Iran a renforcé l'armée d'Assad et la Russie le protège des sanctions de l'ONU. Si la Russie a sur la Syrie l'influence qu'elle prétend avoir, elle doit l'utiliser. Elle doit mettre un terme à ces actes effroyables. Combien d'enfants devront encore mourir avant que la Russie se préoccupe de leur sort?

Les États-Unis considèrent que l'attaque d'hier est une honte sans nom, qui confirme que l'humanité ne signifie rien pour le Gouvernement syrien. La question que les membres du Conseil doivent se poser est la suivante : si nous ne sommes pas capables de faire appliquer les résolutions interdisant l'utilisation d'armes chimiques, qu'est-ce à dire de nos chances de mettre fin au conflit en Syrie? Qu'est-ce à dire de notre capacité de venir en aide au peuple syrien? Si nous ne sommes pas capables de faire appliquer les résolutions interdisant l'utilisation d'armes chimiques, qu'est-ce à dire de notre efficacité dans cette institution?

Si nous ne sommes pas prêts à agir, le Conseil continuera de se réunir, mois après mois, pour exprimer son indignation face à la poursuite de l'utilisation d'armes chimiques, et cela va continuer sans fin. Nous verrons le conflit se poursuivre en Syrie; nous verrons d'autres images que nous ne pourrons jamais oublier.

J'ai commencé ma déclaration en disant que l'ONU a dû, au cours de son histoire, prendre des mesures collectives, et je vais ajouter ce qui suit : lorsque l'ONU se révèle systématiquement incapable d'agir collectivement, il s'avère parfois nécessaire pour les États d'agir par eux-mêmes. J'espère, au nom des victimes, que le Conseil est enfin prêt à en faire autant. Le monde doit reconnaître que des armes chimiques ont été utilisées et que nous ne le tolérerons pas.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil.

Je donne maintenant la parole au représentant de la République arabe syrienne.

M. Mounzer (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Certains membres du Conseil aujourd'hui ont fait des déclarations qui montrent, une fois encore, sans l'ombre d'un doute, que mon pays, la Syrie, est victime de deux agressions simultanées. La première émane des membres permanents du Conseil, et la deuxième a trait à l'attaque par procuration perpétrée par des groupes armés terroristes en Syrie sur les ordres de ces membres permanents. Dans les deux cas, des preuves sont falsifiées et fabriquées de toutes pièces. Depuis plus de 10 ans, nous sommes les témoins de ces pratiques au Conseil. Tout a commencé par le mensonge sur l'Iraq et ses soi-disant armes de destruction massive (ADM).

D'abord et avant toute autre chose, nous rejetons catégoriquement les allégations infondées selon lesquelles l'Armée arabe syrienne aurait utilisé des substances chimiques toxiques contre des civils syriens à Khan Cheikhoun. Ces civils sont utilisés comme boucliers humains par les groupes armés terroristes. La Syrie réaffirme également que l'Armée arabe syrienne ne dispose d'aucune arme chimique, de quelque type que ce soit. Nous ne les avons jamais utilisées et ne les utiliserons jamais.

Mon gouvernement souscrit à une position ferme et de principe contre l'utilisation d'armes chimiques et d'armes de destruction massive par qui que ce soit, où que ce soit, et quelles qu'en soient les circonstances ou les justifications. Cette utilisation constitue un crime contre l'humanité – un crime injustifiable contraire à la morale. Tels sont les principes solides qui sont les nôtres et sur la base desquels nous avons adhéré à l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC). Nous nous sommes acquittés de toutes nos obligations au titre de la Convention sur les armes chimiques car nous croyons que le Moyen-Orient devrait être une zone exempte d'ADM. Nous avons prouvé notre engagement et notre transparence dans le cadre de l'accord conclu entre mon pays, l'OIAC et le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets.

Des accusations politisées infondées ont été lancées contre mon pays, la Syrie, et ses alliés qui luttent contre la terreur depuis le premier jour, tandis que les médias diffusent des informations fournies par les groupes terroristes inscrits sur la liste du Conseil, notamment à Khan Cheïkhoun, ce qui confirme que certaines parties représentées au Conseil, ainsi que la Turquie et d'autres pays, poursuivront leurs pratiques politisées et dangereuses visant à faire chanter mon gouvernement et ses alliés, à ternir notre réputation alors que nous nous efforçons de lutter contre le terrorisme, à faire obstruction aux pourparlers d'Astana et de Genève et à éliminer toute perspective de parvenir à un règlement politique de la crise, même aux dépens des femmes et des enfants, victimes innocentes du terrorisme qui, aujourd'hui, menace la Syrie et le reste du monde. D'une même voix, systématiquement et sans fondement, certains gouvernements accusent la Syrie afin de nous ramener au point de départ, à savoir la question des armes chimiques, à des fins évidemment politiques et en vue d'entraver l'esprit d'ouverture qui avait récemment commencé à prendre forme envers la Syrie.

Le 21 mars, le chef de la délégation de mon pays aux pourparlers de Genève a dit à M. Staffan de Mistura qu'il était préoccupé par des rapports faisant état de la possession par des groupes armés terroristes de produits chimiques toxiques dans les zones rurales à proximité de Damas, d'Edleb et de Hama, et de l'utilisation potentielle de ces armes contre des civils. Il a ajouté que, comme par le passé, des preuves falsifiées et fabriquées de toutes pièces allaient être dirigées contre mon pays.

Je rappelle au Conseil que mon gouvernement a adressé plus de 90 lettres, dont la plus récente remonte à quelques jours, au Conseil lui-même, au Comité créé par la résolution 1540 (2004), au Haut-Représentant pour les affaires de désarmement et au Mécanisme d'enquête conjoint OIAC-ONU. Ces lettres contenaient toutes des informations indiquant que l'État islamique d'Iraq et du Levant (Daech) possédait des produits chimiques toxiques qui avaient été acquis en transitant par la Turquie, ce que nous condamnons. Et nous trouvons très étrange que ces actions coïncident avec la tenue de réunions internationales sur la Syrie, les négociations

avec des représentants syriens à Astana et à Genève, et des incidents au cours desquels des civils ont été visés.

Cela est conforme à l'exploitation politique de la situation à laquelle se livrent certains États Membres représentés au Conseil en usant de rapports fabriqués diffusés par des médias qui sont de mèche avec certains services de renseignement. Ils ne s'en remettent ni à la raison ni à la logique, et n'attendent pas non plus de vérifier les faits. Ils ne se demandent même pas à qui profiterait l'utilisation de produits chimiques toxiques contre des civils innocents. La réponse est claire : les principaux bénéficiaires sont les mêmes régimes qui s'en prennent à la Syrie depuis plus de six ans. Ils tentent aujourd'hui de venir à la rescousse des groupes armés et de leurs alliés en vue de saper le processus politique en cours à Astana et à Genève. C'est ce qui se passe aujourd'hui au Conseil contre mon pays qui explique pourquoi le Président du Conseil pour le mois de mars a indiqué qu'il s'opposerait à tout projet de résolution présenté par la Russie ou la Chine portant sur la question de la possession d'armes chimiques par les groupes armés en Syrie et en Iraq.

Il est assez paradoxal que la France ait demandé la tenue de la présente séance. Sur ordre de l'ancien Ministre des affaires étrangères, M. Laurent Fabius, la France a fabriqué le rapport sur l'utilisation de produits chimiques toxiques dans la Ghouta orientale en août 2013, ce qui a été prouvé par deux journalistes français dans leur livre *Le Chemin de Damas*. La France et ses complices sont politiquement, légalement et moralement responsables du bombardement illégal de la coalition contre des civils et des infrastructures. Je rappelle au Conseil le massacre barbare commis par des avions de guerre français contre 200 civils d'un village près d'Alep en juillet 2016 et les frappes aériennes de la coalition internationale à Raqqa et à Deïr el-Zor qui ont coûté la vie à des dizaines de civils et détruit de nombreux ponts et autres infrastructures.

Enfin, mon gouvernement rejette catégoriquement les accusations falsifiées et fabriquées de toutes pièces, mais réaffirme néanmoins qu'il continuera d'honorer ses obligations au titre de la Convention sur les armes chimiques et de lutter inlassablement contre le terrorisme. Nous combattrons implacablement la terreur en dépit de toute tentative visant à exploiter le sang des innocents versé en Syrie.

La séance est levée à midi.